

LE MARCHÉ A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 6 EN 7 ANS

## L'augmentation des délais de paiement dope le marché du factoring

■ La production du secteur a augmenté en 2014 de 40% chez les filiales spécialisées et a même doublé chez les départements factoring de certaines banques ■ Les demandes de financement de factures ont presque triplé en 4 ans, à 4,6 milliards de DH, signe des difficultés de trésorerie des entreprises.

**S**'il y a un secteur dont les opérateurs se frottent les mains dans l'actuel contexte de dégradation des délais de paiement inter-entreprises, c'est bien celui du factoring. Les tensions qui pèsent sur le poste client (les délais devraient monter à une moyenne de 7 mois cette année contre 5 mois en 2013) font en effet les affaires des spécialistes du recouvrement et du financement de créances.

Sur l'exercice écoulé, Maroc Factoring, filiale de BMCE Bank et Attijari Factoring,

filiale d'Attijariwafa bank, seuls opérateurs à consolider leurs chiffres au sein de l'Association professionnelle des sociétés de financement (APSF), enregistrent une hausse à deux chiffres de tous leurs indicateurs d'activité. Ce sont en effet près de 31,1 milliards de DH de créances qui leur ont été confiées l'année passée, soit 40% de plus qu'en 2013. A titre de comparaison, le crédit conso a vu sa production baisser tandis que le crédit-bail fait quasiment du surplace. Dans ce sillage, l'encours détenu par les deux



sociétés augmente de 25%, à 5,7 milliards de DH.

En plus des deux filiales

spécialisées du marché, il faut ajouter l'activité brassée par les départements dédiés

à l'affacturage au niveau de Banque Populaire, BMCI, Société Générale et Crédit du Maroc (cette dernière s'étant lancée sur le marché en 2014), sachant que ces divisions spécialisées ne communiquent pas officiellement sur leurs réalisations.

### L'affacturage plus souple que le crédit classique

Mais selon les échos du marché, l'on apprend que la Banque Populaire est parvenue à drainer un volume de 17 milliards de DH de créances, soit plus que le

double du montant enregistré en 2013, tandis que BNCI et Société Générale ont capté respectivement 5 milliards de DH et 1 milliard de DH. Si l'on agrège tous ces éléments, il ressort que la production de tout le secteur dépasse actuellement 54 milliards de DH. Avec ces réalisations, les opérateurs du factoring s'accordent à dire que l'année 2014 a été exceptionnellement porteuse. Mais cela fait à vrai dire quelques années que le marché de l'affacturage est très bien orienté.

## Les grandes entreprises comme principaux clients

Les chiffres de l'APSF font en effet état de remises de créances qui ont été multipliées par 6 depuis 7 ans. Une accélération sensible de la production peut être constatée à partir de 2012, année marquée par un bond des remises de créances de 81% et qui concorde avec le début de dégradation des conditions de paiement.

A partir de la même année

2012, l'on constate d'ailleurs aussi une nette montée en puissance des créances financées par affacturage, sachant que le service peut aussi ne porter que sur le recouvrement et/ou la garantie de non-paiement. En effet, alors que les entreprises ne se faisaient financer que pour 1,7 milliard de DH en 2011 au moyen du factoring, ce volume a plus que doublé l'année d'après, à 3,7 milliards de DH, pour augmenter encore à 4,5 milliards de DH l'année dernière. Ainsi, si les entreprises ne cherchaient à faire financer que 60% des créances qu'ils remettent aux factors il y a 4 ans, le financement par avance est aujourd'hui sollicité pour une part de 80%. « Cette montée est clairement révélatrice des tensions qui pèsent sur la trésorerie des entreprises », explique le directeur factoring d'un établissement de la place.

Les entreprises sont d'autant plus enclines à s'orienter vers le factoring qu'elles y voient une ligne de crédit plus souple

que les solutions bancaires. A taux d'intérêt légèrement supérieur à celui du crédit de trésorerie, le financement par affacturage nécessite des garanties moins lourdes puisqu'il n'est accordé que sur la base de garanties morales et selon la qualité du papier, tandis que

**SI LES ENTREPRISES NE CHERCHAIENT À FAIRE FINANCER QUE 60% DES CRÉANCES QU'ILS REMETTENT AUX FACTORS IL Y A 4 ANS, LE FINANCEMENT PAR AVANCE EST AUJOURD'HUI SOLLICITÉ POUR UNE PART DE 80%**

les banques exigent systématiquement des garanties réelles.

Ne pas en déduire pour autant que l'affacturage est appelé à jouer un rôle de pompier dans la crise de liquidité qui touche les entreprises. D'abord, il faut relativiser l'importance des financements délivrés par le factoring en précisant que les filiales spécialisées et les départements dédiés n'apportent

que l'équivalent de 3 à 5% des créances à court terme sur la clientèle brassées par leurs banques, alors que cette part atteint 20% en France.

Cette part réduite n'étonne pas quand on sait que « les factors restent très conservateurs dans leur démarche de recrute-

ment de la clientèle, s'agissant surtout de PME », explique un professionnel. « On s'appuie en effet en grande partie sur le réseau d'agences de la banque comme prescripteur, on privilégie les détenteurs de factures dans le cadre de marchés de l'Etat ou envers de grands organismes et l'on s'assure encore que l'on maîtrise le risque rattaché à toutes les parties », illustre-t-il.

A y voir de plus près, les facteurs semblent donc plus redevables de leurs forts taux de progression de la production aux grandes entreprises. Celles-ci apportent en effet individuellement de conséquents volumes de créances et recourent de plus en plus au factoring (essentiellement le recouvrement et la garantie de non-paiement), selon les professionnels, à des fins de dé-consolidation de bilan ou de transfert de risque. Il faut en effet savoir qu'une créance garantie contre les impayés et dont le recouvrement est externalisé peut, en fonction des normes comptables, être sortie du bilan d'une entreprise, ce qui accroît la rentabilité des fonds propres pour cette entité. A ces grands groupes s'ajoutent les multinationales qui ne disposent pas d'une bonne connaissance du marché national et qui souhaitent se prémunir contre les impayés en garantissant leurs factures ■